Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 53 (1965)

Heft: 55

Artikel: Une Genevoise pionnière de l'enseignement féminin en Roumanie :

(suite et fin)

Autor: Cantacuzène, Yvonne

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271137

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS ROMANDS

VAUD

Séminaire des femmes de carrières juridiques

A Lausanne, du 2 au 6 septembre, s'est tenu un séminaire de la Fédération interna-tionale des femmes de carrières juridiques, consacré au travail de la femme selon les conventions 100 et 111 du BIT (égalité de conventions 100 et 111 du BIT (égalité de la rémunération et discrimination en matière d'emploi), au travail à temps partiel, au tra-vail de la mère de famille. La Fédération, que préside Mme Yvonne Tolman-Guillard (France), a pour têche de presus Guillard que préside Mme Yvonne Tolman-Guillard (France), a pour tâche de promouvoir, sur le seul plan juridique et social, les droits de la femme et de la famille, Elle a déjà consacré un séminaire au droit de la famille dans le tiers-monde; elle a créé un centre de documentation réunissant des textes législatifs, des projets de loi, la jurisprudence relatifs au droit de la famille.

au droit de la ramille. Le séminaire a groupé une quarantaine de juristes venues des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, d'Israël, de Grèce, de Hongrie, de Pologne, de Hollande, de France, d'Italie et Pologne, de Hollande, de France, d'Italie et de Suisse. Mme J. Fisher (Berne et Lausanne), secrétaire de l'Association suisse des employés de banque, qui a représenté la Fédération à la 49e session de la conférence internationale du travail, à Genève, en juin dernier, a présenté son rapport sur les travaux de la session. La discussion a porté sur l'application que feront ou ne feront pas les gouvernements des conventions 100 et 111.

Des déléguées ont apporté des renseignements sur la protection juridique du travail

ments sur la protection juridique du travail de la femme mariée dans les législations so-cialistes, la situation juridique de la femme en Isracl, les difficultés du travail à temps partiel (Mme Pearl Grobet et J. Fischer). Les discussions ont été fort intéressantes et

on y a entendu avec plaisir une ancienne connaissance, Mme M. Thibert (France), qui a appartenu au BIT et qui a été en relations suivies avec Emilie Gourd. Pour Mme Thibert et bien d'autres féministes, la pire en-nemie de la promotion de la femme est bien la femme avec sa routine, ses mesquineries, sa peur de se compromettre et d'assumer ses responsabilités; il faut également lutter contre la tradition à courte vue des orienteurs contre la tradition à courte vue des orienteurs de professions qui ne savent pas sortir des professions traditionnelles pour les femmes. De tout cela est résultée la certitude, qu'on possédait déjà, que la conquête des droits civiques n'est rien. Le plus dur consiste, pour la femme capable, pour la femme évoluée, à conquérir sa place au soleil et à la conserver, en sachant concilier le travail professionnel et la vie de famille. Ce qui n'est pas nécessairement impossible.

Secrétaire du Conseil communal

Mlle Marguerite Steiner, fondé de pouvoir et chef du personnel à l'Innovation, à Lausanne, depuis 1962 membre du Conseil communal de Villette, a été nommée secrétaire de cette assemblée, où elle remplace M. Louis Giroud, décédé. Mlle Steiner est membre de la commission cantonale consultative pour les problèmes de la maind'œuvre étrangère.

COMMUNIQUÉ

Se priver d'un peu de superflu: la recette de la Journée de la Faim

Se priver d'un peu de superflu en ce di-manche 26 septembre, verser le fruit de l'é-conomie ainsi réalisée au profit d'enfants déshérités ou de condition très modeste : telle est la recette prescrite par le MJSR pour observer convenablement sa traditionnelle Journée de la Faim.

Les dons de la Journée de la Faim constituent l'essentiel des ressources du MJSR.

L'an dernier, 800 enfants nécessiteux ont bénéficié de l'aide apportée par le Mouve-ment de la jeunesse suisse romande, grâce aux recettes de la Journée de la Faim.

La tuberculose n'est pas vaincue

La tuberculose n'éveille plus la terreur que con-naissaient nos parents, elle n'en reste pas moins la maladie infectieuse la plus répandue de notre pays: sur un total de 89 893 cas pris en charge en 1963 par nos ligues et nos dispensaires, 950 ont dû être hospitalisés, dont 6400 étaient de nouveaux cas. Durant cette même année, plus de 4900 tra-vailleurs étrangers ont été suivis dans nos dispen-saires. Nous perdons encore de 600 à 700 malades chaque année.

chaque année.
D'autres pays ont une avance sur nous ; ils n'ont pas eu besoin de recourir à la contrainte ; l'éducation de la population, a suffi. Notre pays est dans la course ; il ne s'agit pas de gagner une couronne ; il s'agit d'existences à protéger ou à traiter. L'« Aide suisse aux tuberculeux » a besoin de vous. Réservez bon accueil aux pochettes de cartes.

Une Genevoise pionnière de l'enseignement féminin en Roumanie

_ par Yvonne Cantacuzène

(Suite et fin)

Une autre terre de famille où Suzanne, son mari et leurs filles se rendaient pendant les vacances, était Baicoy, le domaine de leur tante la princesse Troubetzkoy. La vieille dame aimait à recevoir. Charles ler, qu'accompagnait le général-docteur Davila. La châtelaine les entretint avec sa verve accourtemée d'un événement remontant à une trentaine d'années mais qui intéressa beaucoup le jeune souverain; c'est qu'il y était question du mariage de ses parents auquel la princesse avait assisté. É En cette même année 1868, le prince Charles de Hohenzollern avait épousé la princesse Elisabet de Wied. Il la ramena en Roumanie. Celle qui devait être la poétesse Carmen Sylva montra, dés le début, de l'intérêt pour l'école que dirigeait la femenq u'relle avait connue enfant à Neuwied. Elle la convoqua à plusieurs reprises en audience privée, sans cérémonie. Suzanne Jaquemot, souvent embarrassée de problèmes difficiles à résoudre, retrouvait, après ces audiences, une vaillance nouvelle. Esprit large et éclairé, Elisabeth de Wied était éfministe dans l'âme. Elle protégea, aida toutes les œuvres sociales destinées à secourir la femme. Et surtout alors, cette Ecole centrale destinée à instruire pour la première fois, les Roumaines. Un recueil de ses pensées, dont elle fit cadeau à Suzanne Jaquemot, prouve les sentiments féministes de cette souveraine qui prit à cœur toutes les injustices, toutes les infortunes. « C'est par égoisme, écrit-elle, que les hommes ont fait des lois plus sévères pour les femmes, sans se douter que par la, ils les élévent au-dessus d'eux.». Et encore « Souvent la vertu de la femme doit être bien grande

GENEVE

Décès de deux femmes

de valeur

Mme BRUNET-I FCOMTE

Mme BRUNET-LECOMTE

La sœur de notre compositeur romand, JaquesDalcroze, fut une des premières suffragistes de
Genève. Elle s'est éteinte à peine étaient terminés
la célébration et le congrès du centenaire de son
frère, au mois d'acoût.

Depuis de nombreuses années, elle était clouée
par la maladie dans un fauteuil, mais cela n'avait
pas affaibil son ardeur combative et elle avait
convié plus d'une fois la précédente rédactrice de
ce journal à venir discuter avec elle l'espoir de
succès suffragistes en Suisse.

Elle était une de nos fidèles abonnées et, aux
temps hérofiques, elle avait aidé Emilie Gourd et
ses collaboratrices à mettre sur pied les ateliers
de couture pour les femmes brusquement privées
de gagne-pain, au moment de la déclaration de
guerre de 1914. Ces ateliers sont devenus l'Ouvroir de l'Union des femmes. Mme Brunet-Lecomte
avait aussi présidé à la fondation du « Costume genevois » et développé les activités de chant et de
danse de ce groupement.

Mme Raymond VERNET

Lorsqu'elle était encore Germaine Bourcart, elle avait suivi l'appel de sa vocation: les soins et les secours aux malades et elle était devenue l'élève de l'Ecole de gardes-malades de Fribourg. Une fois son diplôme obtenu, elle pratiqua sa profesion au dispensaire de la Croix-Rouge genevoise. Le mariage et l'éducation de ses enfants n'atténuèrent pas son intérêt pour la profession d'infirmière, pour le recrutement toujours insuffisant de celles qui se vouent aux malades. Elle fut présidente de l'Association genevoise puis de l'Association suisse des infirmières et infirmier diplômés. C'est elle qui, en 1952, représenta la Suisse au Congrès international des infirmières à Rio-de-Janeiro.

Conférences et réunions

Union des femmes : Visite du Musée Lombard, à Bellerive, Rendez-vous, 14 h. 10, station de Rive, autobus No 9. S'inscrire au local, 22, rue Etienne-Dumont.

Mercredi 29 septembre, Genève

Mercredi 29 septembre

puisqu'elle doit suffire pour deux.» Son esprit d'équité libre de tout préjugé, déplorait le fait que les lois assignassent un rôle de subalterne, d'irresponsable à la mère à qui l'homme n'accordait le droit d'exister qu'en raison des enfants qu'elle lui donnait: « Quel douloureux spectacle, s'écrie Elisabeth de Wied, de voir l'enfant servir de refuge et de protection à celle à qui il doit la viel » Pensée qui renversait l'opinion admise pendant tant de siècles, à savoir que la femme n'était respectable que dans la maternité et ne possédait par elle-même, acuene valeur intrinséque. Et cette pensée qui, sous une forme révélant qu'elle est due à la plume d'une poétesse, blâme les mariages iniques si fréquents à cette époque, de jeunes tilles livrées à des hommes trop âgés ou à des débauchés: « Le soleil est le premier amoureux de la fleur. Pour les jeunes filles, le soleil est quelque/fois une lampe à demi d'elinte. Comment voulez-vous qu'elles s'épanouiséteinte. Comment voulez-vous qu'elles s'épanouis-sent ? »

VI

La guerre éclata entre la Turquie et la Russie en 1877. Le prétexte en était le sort des chrétiens des Balkans que les Russes prétendaient vouloir protéger contre l'Islam. La Roumanie accorda le droit de passage aux Russes, le Tsar s'engageant à respecter l'intégrité du territoire. De leur côté, les Turcs invitèrent les Roumains à leur prêter mainforte. Mals voyant qu'on ne faisait pas mine de se conformer à leurs ordres et que tout au contraîre, on livrait passage à leur ennemi, ils se mirent à bombarder les localités riveraines du Danube.

Il n'y a pas lieu d'entrer ici dans le déroulement des événements de cette guerre au début de laquelle, les Russes battus à plates coutures par les Turcs, demandérent le secours de Charles de Roumanie. Sagement, il posa ses conditions, les fit accepter par le Tsar. L'armés roumaine franchit le Danube le 20 août 1877. Six jours plus tard, elle se rendait maîtresse des redoutes de Grivitza et de Plevna, en Bulgarie, où le généralissime Osman-Pacha s'était fortifié.

Quelques années auparavant, la Croix-Rouge avait été fordée en Pourmeire par la Paull's 1, seutette deute de la partie par la Paull's 1, seutette deute de la partie par la Paull su seutette deuteur par la Paull su seutette deuteur par la Paull su seutette deuteur par la Paull's 1, seutette par la Paull su seutette deuteur par la Paull's 1, seutette par la Paull su seutette par la Paul su seutette par l

Plevna, en Bulgarie, ou le genéralissime OsmanPacha s'était fortifié.

Quelques années auparavant, la Croix-Rouge avait
été fondée en Roumanie par le Dr Davila. La souveraine organisa un hôpital où les dames roumaines donnérent leurs soins aux blessés. De son
côté, Suzanne Jaquemot mit son école au service
de la Croix-Rouge. Ses élèves furent mobilises
pour fabriquer des pansements. On fit plus de
charpies que de leçons l Agée d'une dizaine d'années. la fille cadette de la Directrice abattait l'ouvrage avec la dextérité qu'elle mettait déjà en toutes
choses. Moins jeune, elle eut montre dans les hôpitaux, le dévouement, l'activité dont elle fit preuve
quarante ans plus tard, quand elle se penchait avec
la même pitié sur les blessés de l'un et de l'autre
camp.

Le capitaine B., époux de Suzanne, avait vécu jusqu'à la guerre, dans l'ombre de la vie de garisson. Il s'était strictement cantonné dans l'accomplissement de ses devoirs de militaire. Sans doute, un sentiment d'amertume dû à l'injustice de sa naissance existait-il au tréfonds de lui-même. Son père, Alexandre de Valachie, s'était vu dans l'impossibilité de le reconnaître par suite des étroits liens de parenté qui existaient entre lui et la jeune mère, princesse de son sang.

Après la guerre de 1877 dont le capitaine B. revint avec le grade de commandant, une vie nouvelle commença pour lui, dans le royaume de la Roumanie libérée du passé. Le courage qu'il avait montré dans les batailles de Grivitza, de Plevna, de Smârdan, lui valurent plusieurs décorations dont l'ordre russe de Sainte-Anne et celui de Saint-Stanislas. Il sortit de son anonymat militaire et mit ses qualités d'ordre, d'honnéteté et d'organisateur au service de sa jeune patrie. A deux reprises, il fut prétet en Otténie et une fois en Dobrodgéa. Le roi Charles ler désirait sans doute que ces postes fussent conflés pendant les premières années de son régne, à ceux qui l'avaient aidé à conquérir l'indépendance de son royaume. Le commandant B. et ses compagnons d'armes dont l'un était son demifrère, s'étalent distingués dans la campagne qui se termina si brillamment pour l'armée roumaine.

Six années s'écoulèrent sans amoindrir le courage et la persévérance de Suzanne Jaquemot. Puis en 1887, un incident aussi inattendu que trivial mit fin às a carrière et l'obligea de quitter cette Ecole centrale dont elle avait fait un foyer de lumière.

Le ministre de l'instruction était à ce moment-là, Démètre Stourdza, homme d'Etat qui fut président du Conseil sous Charles ler. C'était, disait-on, le personnage le plus désagréable qui eut jamais figuré dans un gouvernement. La reine Marie de Roumanie elle-même, s'était plainte dans ses Mémolres' des vexations qu'il lui avait fait subir en plusieurs occasions. Il fut, il est vrai, un travailleur infatigable et montra une grande probité dans les

affaires du royaume. Mais pour appréciables qu'elles soient chez un homme d'Etat, ces qualifés n'excusent pas les procédés qu'il employait. Ajoutes qu'il fut un germanophile convaincu et que, au cours de la guerre de 1916, son fils, colonel dan l'armée roumaine, trahit son pays au profit des Allemands

cusent pas les proceaes qu'il employait. Ajourons de la guerre de 1916, son fils, colonel dans l'armée roumaine, trahit son pays au profit des Allemands.

Revenons à notre récit. La plupart des élèves de l'Ecole centrale rentraient dans leur famille pendant les vacances d'été tandis que la directrice partait en congé avec ses filles. On profitait de ce que les classes et les dortoirs étaient inoccupés pour effectuer de grands nettoyages. Aussi ce jour-là, lest list, les matelas, les pupitres, les bancs étaient-lis au milieu de la cour des communs. La directrice se préparait à partir.

Démètre Stourdza tombant comme Mars en caréme, sans s'être fait annoncer, se mit à crier de sa voix de tête que l'école était mai tenue. Il apostropha la directrice interioquée par sa grossiéreté, il grimaça de colère, crispant sa figure dont un œil elignotait sans cesse. Puls, il s'en alla en claquant la porte du parloir où on l'avait invité à entrer.

Suzanne Jaquemot demeura bouleversée par cette de sa vie qu'elle idente de la sorte. Tou tetois, elle n'envisage pa sussitit l'éventualité démissionner de son oste, d'abandonner la tache à laquelle elle se un oste, d'abandonner la tache à laquelle elle se pur sus d'abandonner la tache à laquelle elle se pur ses d'abandonner la tache à laquelle elle se pur ses d'abandonner la tache à laquelle elle se pur ses d'abandonner la tache à laquelle elle se pur ses d'abandonner la tache à laquelle elle se pur se question d'home de la sorte. Tou tetois, elle n'envisage pa sussitit l'éventualité de la sussi intransigeant sur les questions d'home de le sont les militaires, n'admit pas cet affront et une puux passer outre, d'étil à as terme. Il faut que tu envoies sur-le-champ ta démissionn. Le caussi intransigeant sur les questions d'home d'envise en d'étiet de la d'incertrice de l'École centrale de leunes filles, Vialnes d'étiet de la frectrice de l'École contrale de jeunes filles. Suzanne Jaquemot démissionna, le désespoir dans l'âme et en demeura inconsolable pendant longtemps. Elle faisait

Le souvenir de l'être d'élite que fut Suzanne Jaquemot n'existe plus aujourd'hui que dans bien peu de mémoires. La « grande moissonneuse » a fait le vide parmi les générations. De plus, les catastrophes qui à deux reprises se sont abattues sur le monde, le renversement de ce qui constituait autrefois les valeurs morales et qui fait que l'âme humaine est devenue méconnaissable, tout cela a balayé le passé en emportant ses délicatesses de sentiment, ses réveries, son romantisme désuet... Mais rien ne se perd dans l'univers. Il y a peut-étre encore des Suzanne Jaquemot, descendantes spirituelles de celle qui, il y a plus d'un siècle, partit pour l'inconnu et y découvrit une belle tâche à accomplir.

Même ouvrage. Story of my Life by Queen Maria of Roumania.

Pour vos tricots, toujours les

LAINES DURUZ

Le plus grand choix de la Suisse Romande



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHATEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes de sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariées.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCE GÉNÉRALE: 1, RUE DU MOLE, NEUCHATEL - Tél. (038) 5 73 44 34, AV. L.-ROBERT, CH.-DE-FONDS - Tél. (039) 2 69 95